

Autorité des normes comptables

6^e États généraux de la recherche comptable

Comptabilité & Performance



Bercy-Paris, 12 décembre 2016

Les 6^e États généraux de la recherche comptable organisés par l'Autorité des normes comptables (ANC) se sont déroulés le 12 décembre dernier et ont permis de rassembler à Bercy plus de 250 personnes d'une vingtaine de nationalités différentes avec plus d'une quarantaine d'intervenants aux sept tables rondes et débats. Chercheurs en comptabilité, acteurs de la normalisation comptable française, européenne et internationale, directeurs financiers et comptables, auditeurs, experts-comptables et analystes financiers ont eu l'occasion d'échanger sur le sujet Comptabilité & Performance, et plus particulièrement sur les différents aspects relatifs à sa définition et sa mesure.

La 6^e édition des États généraux a été ouverte par Patrick de Cambourg, président de l'ANC, qui a présenté les problématiques actuelles liées à l'évaluation de la performance et au reporting de cette performance. Souvent débattues sur le plan international, ces questions restent essentielles et continuent d'être au programme de travail de l'IASB et du FASB comme ont pu le confirmer durant cette journée, Philippe Danjou, ancien membre du Board de l'IASB et Larry Smith, membre du Board du FASB (États-Unis). « Une réflexion doit être menée par toutes les parties prenantes sur les états financiers et le reporting. L'Autorité des normes comptables souhaite participer activement à cette réflexion et a ainsi dédié ses États généraux à ce thème » a souligné Patrick de Cambourg.

De nombreux normalisateurs internationaux et européens étaient présents et ont pu témoigner de la pratique et des réflexions en cours dans leur pays et environnement à l'issue de chaque présentation des enseignants-chercheurs et des débats : Hans Hoogervorst, président de l'IASB ; Wei Ying du ministère des Finances de Chine, Yasunobu Kawanishi de l'ASBJ (Japon), Linda Mezon du CNC/CASB (Canada), Roger Marshall du FRC (UK), Andreas Barckow du DRSC (Allemagne) et Angelo Caso de l'OIC (Italie).

Patrick de Cambourg a soulevé trois points qui sont au cœur du débat :

- La comptabilité doit traduire les mécanismes de la création de valeur et ne pas se contenter de mesurer la situation du patrimoine à un instant T, même si ce dernier objectif reste légitime et traduit une préoccupation initiale. Analyser les flux de ressources et de trésorerie a une valeur bien plus prédictive que se focaliser sur des positions de reporting statiques.



Patrick de Cambourg, président de l'ANC

- La normalisation comptable doit se pencher sur ce sujet. En effet, le monde de la normalisation comptable reste marqué par un prisme bilantiel très fort, fruit de l'histoire, ce même si la performance redevient un véritable sujet dans certains forums. « Si les normalisateurs, puis les comptables eux-mêmes ne s'attachent pas à la mesure et à l'explication de la performance, alors d'autres s'en chargeront, avec tous les risques qui découlent de démarches qui ne prennent pas pour socle un point de départ robuste et clair, celui de la comptabilité » a précisé Patrick de Cambourg.

Poser la problématique est un premier pas mais ne suffit pas à la résoudre. Les sujets traités lors des États généraux ont tenté de répondre aux questions clés :

- la « performance, pour qui ? », quels sont les destinataires de l'information financière ? Y a-t-il une unicité ou une pluralité de l'information ?

Faut-il qu'il existe un lien entre l'information traitée en interne et l'information publiée en externe ? « Est-ce que l'on s'adresse à tous en ne considérant que les investisseurs ? Le risque n'est-il pas que les parties prenantes se détournent de ces informations car elles ne répondent pas à leurs attentes ? Pour être audibles, les informations financières et extra-financières doivent être traitées conjointement » a interrogé Patrick de Cambourg ;

- l'horizon de temps à prendre en compte, avec les notions de court terme / long terme et de valorisation en coûts historiques ou en valeur de marché. « Les normes comptables actuelles ne sont pas adaptées aux investissements de long terme et les règles prudentielles amplifient cette inadaptation. Nous devons travailler, ensemble, pour que les IFRS ne pénalisent plus les investissements de long terme » a déclaré Patrick de Cambourg ;

• les éléments à prendre en compte dans la définition à retenir de la performance. Que faire de l'OCI (*Other Comprehensive Income*) ? Et faut-il intégrer des informations non financières dans la notion de performance ? Si oui, lesquelles ?

Toutes ces questions ont été débattues durant cette journée à partir de travaux de recherche dressant un état des lieux des positions académiques sur chaque thème et présentant les différents enjeux selon leurs auteurs (voir liste des papiers et des universitaires ci-contre). Les débats ont été animés, les représentants des entreprises prônant la mise en place de normes comptables simples, compréhensibles par tous et reflétant au mieux les activités des entreprises.

La journée s'est conclue par un débat sur la « *Performance et l'intérêt public européen* » : la comptabilité ne pouvant être neutre, il est indispensable pour un normalisateur de se référer systématiquement à l'intérêt général. Cependant, le besoin d'une définition de

l'intérêt général ne fait pas l'unanimité comme l'a démontré le débat réunissant Messieurs Hans Hoogervorst, président de l'IASB, Jean-Paul Gauzès, président de l'EFRAG, Erick Nootboom de la Commission européenne, Benoît de Juvigny, secrétaire général de l'AMF et Patrick de Cambourg, président de l'ANC. Pervenche Berès, députée européenne, y a témoigné par vidéo et a lancé le débat : « *Est-ce que la notion de performance évaluée par l'IASB correspond bien à notre performance ?* »

Les normes comptables internationales sont lacunaires en matière de mesure de la performance. Il est indispensable de mieux traduire la réalité de l'entreprise, tout en conservant la nécessaire comparabilité. L'enjeu pour les normalisateurs sur cette notion de performance est de bien garder en tête ces objectifs et de rester pragmatiques lors de leurs travaux sur de nouvelles normes.

2017-2483

6 papiers de recherche présentés à l'occasion des 6^e États généraux de la recherche comptable

- « *Les indicateurs de performance communiqués par les entreprises (Non-GAAP Financial Measures) sont-ils représentatifs d'une gouvernance stratégique* » par Lionel Escaffre de l'université d'Angers et Catherine Kuszla de l'université Paris-Ouest Nanterre.
- « *Fondements théoriques de la représentation comptable de la performance dans une approche territoriale et parties prenantes* » par Benoit Pigé de l'université de Franche-Comté.
- « *Normes comptables et prudentielles des intermédiaires financiers au regard de l'investissement à long-terme* » par Sandra Rigot de l'université de Paris Nord et Samira Demaria de l'université de Nice
- « *Évaluation à la valeur de marché ou mise sur le marché* » par Guillaume Plantin de Sciences-Po et Jean Tirole de Toulouse School of Economics.
- « *Mesures de la performance et les autres éléments du résultat global (OCI) : volatilité et impact pour un échantillon d'entreprises européennes sur 10 ans* » par Philippe Tournon de l'université de Tours, Vallorem EA6296.
- « *La prise en compte d'éléments environnementaux dans la mesure de la performance* » par Alexandre Rambaud de l'université de Paris-Dauphine et Agro ParisTech et Jacques Richard de l'université de Paris-Dauphine.